

Communiqué de presse - 5 juin 2015

Lancement du réseau « Je crée sur le territoire du Genevois français ».

Vendredi 5 juin, Christian DUPESSEY et Jacques MERCIER, Conseillers régionaux, Chefs de projet régional du CDDRA Genevois français, et Marin GAILLARD, Vice-président de l'ARC en charge de l'Économie, ont lancé le réseau « Je crée sur le territoire du Genevois français ». Celui-ci a été acté par les 28 structures partenaires, signataires du Pacte d'appartenance au réseau. Né de l'initiative des têtes de réseaux régionales de la création d'entreprise et financé par la Région Rhône-Alpes, Créafil Rhône-Alpes, nouvellement renommé « Je crée en Rhône-Alpes » est un ambitieux projet de mise en réseau des organismes qui accompagnent la création d'entreprise.

Le Genevois français, partie française du Grand Genève, s'est engagé depuis 2011, dans la mise en place de la démarche « Je crée en Rhône-Alpes » sur son territoire. Ce réseau territorial à l'échelle de notre bassin de vie, est véritablement lancé à compter du 5 juin 2015. Celui-ci vise à améliorer l'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprise. Il s'agit de faciliter la création d'entreprises et d'emplois. Ses actions se déploieront en cohérence avec le réseau régional et les collectivités territoriales du Genevois français. **Chaque année, environ 2300 entreprises sont créées dans le Genevois français.**

L'ambition de « Je crée en Rhône-Alpes » ? Permettre à tout porteur de projet en Rhône-Alpes de disposer d'une offre de services de qualité à chaque phase de sa création : de l'idée jusqu'aux premières années de l'entreprise.

La démarche « Je crée en Rhône-Alpes » rassemble aussi les acteurs de l'accompagnement de la création d'entreprise artisanale et dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives, fondations, etc.). Destinée à favoriser l'économie de proximité, elle s'adresse à tous ceux qui veulent se lancer, tout statuts confondus.

Parmi les objectifs du réseau :

- > Optimiser et dynamiser une offre de création / reprise sur le Genevois français ;
- > Mutualiser et optimiser les moyens dédiés à la création-reprise d'activité économique ;
- > Répondre aux attentes des créateurs-repreneurs ;
- > Renforcer l'attractivité du territoire au travers de sa dynamique entrepreneuriale.

Le pacte signé ce jour par les 28 structures partenaires, a pour objet de définir les règles d'appartenance et de fonctionnement du réseau territorial. Il symbolise leur adhésion à la charte régionale « Je crée en Rhône-Alpes », signée en 2009 par le Conseil régional Rhône-Alpes.

À ce jour, plus d'une trentaine de pactes ont déjà été signés en Rhône-Alpes.

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)

Pour le Genevois français, et afin de garantir un service de proximité, **7 structures « Portes d'entrée » seront reconnues et labellisées « Je crée en Rhône-Alpes sur le Genevois français »** pour accueillir les porteurs de projet :

- > La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain ;
- > La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute Savoie ;
- > La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain ;
- > La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie ;
- > L'agence de développement économique, Maison de l'emploi et développement (MED) ;
- > L'agence de développement économique du Pays de Gex et du Pays Bellegardien (ADE01) ;
- > La Maison de l'Emploi de Bonneville.

Celles-ci sont réparties sur l'ensemble du territoire et accessibles à distance.

Un site internet lancé le 2 juin dernier permet désormais de répondre aux attentes des créateurs d'entreprises rhônalpins : **www.jecree-en-rhonealpes.fr**. Celui-ci sera alimenté par les 370 opérateurs qui accompagnent au quotidien les porteurs de projet à l'échelle de Rhône-Alpes.



Les représentants des 7 portes d'entrées et des 21 autres structures membres du réseau « Je crée sur le territoire du Genevois français », en compagnie des conseillers régionaux et de Mr Marin Gaillard.
Annemasse, le 5 juin 2015. © Le Messager.

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)